



ATTESTATION DE REUSSITE/RELEVE DE NOTES SUCCESS TESTIMONIAL/TRANSCRIPT

N° 19/ 030721142018/MINESUP/DCAA/SDDA

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur soussigné, atteste que :
The Minister of State, Minister of Higher Education certifies that:

M/Mme/Mlle : RIM EMMANUEL FRANCK
M/Mrs/Miss

Né(e) le : 14/04/1995
born on

à : BONABERI-DOUALA
at

N° Matricule : 19CGE1964
Registration Number

A subi avec succès les épreuves de l'examen du
has qualified for the award of

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

Filière : Gestion
Field

Spécialité : COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES
Specialty

Session de juin-juillet 2019
At the session

Et a été admis (e) avec la mention : Assez Bien
and has been admitted with grade

Centre de : DOUALA
Center

Codes	Matières	Crédits	Nombres crédits
Epreuve (s) Pratique (s)			
CG17	COMPTABILITE ASSISTEE PAR ORDINATEUR	16	5
Epreuve (s) Ecrite (s)			
CG10	EPREUVE PROFESSIONNELLE DE SYNTHESE	15.5	14
CG11	TECHNIQUES D'EXPRESSION FRANCAISE	13.5	3
CG12	TECHNIQUES D'EXPRESSION ANGLAISE	14	3
CG13	ECONOMIE GENERALE	11	2
CG14	ECONOMIE ET ORGANISATION DE L'ENTREPRISE	17.5	6
CG15	DROIT ET ETHIQUE	11.5	2
CG16	FISCALITE	10	10
CG18	TECHNIQUES QUANTITATIVES DE GESTION	12.5	10
CG19	INFORMATIQUE GENERALE	12	3
CG20	RAPPORT DE STAGE	14	2
<i>Total crédits : 60 / 60</i>			
<i>Moyenne Générale Pondérée (MGP) : 3.09</i>			

Décision du Jury : Admis (e)

En foi de quoi le présent document est établi et délivré pour servir et valoir ce que de droit.
In witness whereof the present document is given with all the privileges thereto pertaining.

Yaoundé, le 22 AOUT 2019

**Pour le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur
et par Délégation,
le Directeur de la Coordination des Activités Académiques**



*Emmudu Wono
Yves Sébastien*

* NB. : Il n'est délivré qu'un seul exemplaire de ce document. Le titulaire peut en obtenir autant de copies conformes que nécessaire.

En outre ce document devra être remis au Service compétent lors du retrait du Diplôme.

*Only one copy of this document is issued. It is in the interest of the owner to make as many certified true copies as he may desire.
Furthermore, this document shall be deposited at the competent Office in return for the Diploma.*